

ABONNEMENTS MOBILES – BUSINESS MOBILE

Récapitulatif contractuel

Le présent récapitulatif contractuel énonce les principaux éléments de la présente offre de services, comme l'exige le droit de l'UE ⁽¹⁾. Il permet de comparer des offres de services. Des informations complètes sur le service figurent dans d'autres documents.

Services

Téléphonie vocale mobile, accès à l'internet mobile

	Business Mobile Essential	Business Mobile Smart	Business Mobile Maxi	Business Mobile International
Minutes d'appels (Belgique et UE)	120 Appels illimités vers lignes fixes et entre collègues ³	illimités	illimités	illimités
SMS (Belgique et UE)	illimités	illimités	illimités	illimités
Data (Belgique et UE)	5 GB	20 GB	250GB ¹	300GB en Belgique et dans l'UE ²
Roaming hors UE et international				1 GB + 600 min + 600 SMS vers l'UE ou dans/vers la Suisse, USA et Canada

Belgique et UE : hors appels/sms vers numéros spéciaux ou surtaxés, hors appels/SMS internationaux depuis la Belgique vers l'étranger, hors MMS

UE = pays de l'Union européenne + Islande, Liechtenstein, Norvège et Royaume-Uni.

¹ Business Mobile Maxi : 250 GB/mois à vitesse maximale en 4G et 5G en Belgique et dans l'UE. Au-delà, surf à vitesse réduite (maximum 512 Kbps), sans frais supplémentaires

² Business Mobile International : 300 GB/mois à vitesse maximale en 4G et 5G en Belgique et dans l'UE.. Au-delà, surf à vitesse réduite (maximum 512 Kbps) sans frais supplémentaires.

³ Appels illimités vers les autres Business Mobile sur le même compte clients.

(¹) Article 102, paragraphe 3, de la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen (JO L 321 du 17.12.2018, p.36)

Débits du service internet et voies de recours

Accès à l'internet mobile *		vitesse maximum estimée **				vitesse maximum optimale ***
		2G	3G	4G	5G	
Download	Business Mobile Essential	200 Kbps	21 Mbps	220 Mbps	N/A	
	Business Mobile Smart				250 Mbps	250 Mbps
	Business Mobile Maxi				420 Mbps	1 Gbps
	Business Mobile International				420 Mbps	1 Gbps
Upload		100 Kbps	2 Mbps	60 Mbps	88 Mbps	100 Mbps

*moyennant terminal et plan tarifaire compatibles;

** La "vitesse maximale estimée" est la vitesse maximale que les utilisateurs peuvent espérer atteindre à différents endroits de la zone de couverture dans des conditions réalistes. Cette valeur maximale résulte de mesures effectuées sur l'ensemble du territoire national et pourrait varier en fonction du plan tarifaire compatible sélectionné, des performances du terminal et de votre localisation pendant l'utilisation du service. La 5G étant en cours de déploiement, l'estimation de la vitesse est basée sur des données limitées.

*** La "vitesse maximale optimale" est la vitesse maximale pouvant être atteinte dans des conditions optimales et peut varier en fonction du plan tarifaire compatible sélectionné, des performances de l'appareil et de votre localisation pendant l'utilisation du service.

Si malgré une utilisation normale, la qualité du service Internet présente un écart significatif permanent ou récurrent par rapport à la vitesse maximum estimée, une réclamation peut être introduite par le consommateur auprès du Service Clientèle.

Prix

- Abonnement mensuel (HTVA) :**

	Business Mobile Essential	Business Mobile Smart	Business Mobile Maxi	Business Mobile International
Un abonnement	€ 14	€ 23	€ 40	€ 55
Dès 2 abonnements ⁵	€ 14	€ 21	€ 38	€ 53

⁵ Avantage multi-mobile de -2€/mois (à partir de Business Mobile Smart) avec plusieurs abonnements Business Mobile sur le même compte client.

- Tarifs liés à la consommation ou hors forfait (National/UE) :** [Tarifs consommation par abonnement](#)
- Tarifs roaming hors UE et internationaux :** [Tarifs roaming et internationaux](#)
- Politique d'utilisation raisonnable en roaming au sein de l'UE :** Business Mobile International dans l'UE : au-delà de 300 GB/mois vous continuez à surfer) à vitesse réduite (512Kbps).
- Options compatibles :** [Options Mobiles](#)

(¹) Article 102, paragraphe 3, de la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen (JO L 321 du 17.12.2018, p.36)

Option offre conjointe (prix en € hors TVA) incluant outre l'abonnement mobile :

- **un équipement : smartphone** au choix parmi les modèles actuellement disponibles en offre conjointe (voir [Les meilleurs smartphones pour votre entreprise | Proximus](#)): coût unique d'acquisition, payable à la conclusion du contrat et variable selon le modèle de smartphone et selon l'option obligatoire (Special Deal ou DataPhone)
- **une option obligatoire** selon compatibilité avec l'abonnement mobile et le modèle de smartphone concernés :
 - Special Deal : réduction du coût unique d'acquisition du smartphone (€0/mois)
 - Data Phone : volume data mobile supplémentaire (Belgique et UE)

Data phone 500 MB à € 4.13/mois

Data phone 1GB à € 8.26/mois

Data phone 1,5GB à € 12.4/mois

Data phone 2GB à €16.53/mois

Data phone 2,5 GB à € 20.66/mois

Data phone 3.5 GB à 28.93 /mois

- **un tableau d'amortissement** qui reprend la valeur résiduelle de l'équipement jusqu'à l'expiration du contrat est joint au contrat.

Durée, renouvellement et résiliation

Sans offre conjointe

Durée indéterminée. Résiliation par écrit, à tout moment et sans frais.

Avec offre conjointe

- Durée indéterminée pour l'abonnement au service.
- Durée déterminée de 24 mois pour tout équipement faisant partie d'une offre conjointe et pour l'option Special Deal ou DataPhone
- Résiliation par écrit, à tout moment en payant uniquement la valeur résiduelle de l'équipement faisant partie de l'offre conjointe et ce, quelle que soit la cause de la résiliation, conformément au tableau d'amortissement.

Caractéristiques à l'intention des utilisateurs finaux handicapés

Informations détaillées sur les solutions adaptées : www.proximus.be/handicap

Autres informations utiles

Prix et description sous réserve d'erreurs, de promotions éventuellement applicables et de modifications ultérieures. Seuls les prix en vigueur au moment de la souscription au service, produit ou à l'option ont valeur contractuelle.

En soumettant sa commande, le client accepte les conditions générales et particulières ainsi que les autres informations précontractuelles disponibles via www.proximus.be/mentionslegales

⁽¹⁾ Article 102, paragraphe 3, de la directive (UE) 2018/1972 du Parlement européen et du Conseil du 11 décembre 2018 établissant le code des communications électroniques européen (JO L 321 du 17.12.2018, p.36)